

Pour suivre les progrès réalisés, sont mis en place :

- un dispositif de suivi quantitatif des doses de pesticides utilisées en France.
- une instance de suivi, regroupant professionnels, ONG, chercheurs, sous présidence du ministre chargé de l'agriculture.

Une même règle pour l'Europe

Le paquet pesticide, négocié sous la présidence française du conseil de l'UE, adopté par le Parlement européen le 13 janvier 2009 permet :

- d'assurer un haut niveau de protection du consommateur, de l'utilisateur et de l'environnement dans l'ensemble de l'Europe.
- d'harmoniser les conditions d'autorisation de mise sur le marché des pesticides par les firmes.

Des procédures simplifiées sont prévues pour des préparations naturelles peu préoccupantes. L'épandage aérien sera interdit sauf dérogations strictement encadrées.

Les États-membres devront adopter des plans nationaux pour réduire les risques liés aux pesticides.



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : ministère de l'agriculture et de la pêche - © Xavier Remongin, Rebecca Pinos et Pascal Xicluna/min.agri.fr



www.agriculture.gouv.fr

écophyto2018

Le plan écophyto 2018
moins de pesticides, c'est mieux



Le plan Ecophyto, mis en place par le ministère de l'agriculture et de la pêche à la suite du Grenelle de l'environnement et à la demande du Président de la République, vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, à l'horizon 2018, si possible.

Des produits qui rendent des services...

Au cours des siècles, les récoltes ont été compromises par des ravageurs, notamment des insectes, ou des maladies dues à des champignons. Qui n'a en mémoire le mildiou, un champignon parasite de la pomme de terre qui réduisit l'Irlande à la famine, ou le phylloxera, qui a anéanti le vignoble français. L'usage de produits phytosanitaires permet d'assurer la protection des cultures.

... mais qui présentent des risques

Parce que ces produits agissent sur les organismes vivants, ils peuvent aussi avoir des impacts négatifs sur la santé et l'environnement. On retrouve parfois dans l'eau, l'air et le sol des résidus, suspects d'être incriminés dans la réduction de la biodiversité.

Ils présentent surtout des risques pour les applicateurs qui doivent être en mesure de respecter des précautions et mesures strictes d'utilisation.

Comment réduire l'usage des pesticides tout en maintenant un niveau de production agricole élevé ?

Le plan Ecophyto prévoit :

- de diffuser le plus largement possible auprès des agriculteurs les pratiques connues, économes en produits phytosanitaires (réseau de 3 000 fermes pilotes) ;
- de dynamiser la recherche sur les cultures économes en pesticides et d'en diffuser largement les résultats ;
- de renforcer, par la formation, la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires (permis d'achat nécessaire à compter de 2014) ;
- de surveiller en temps réel les maladies et ravageurs des cultures afin d'avertir les exploitants et leur permettre de mieux cibler les traitements (bulletin de surveillance gratuit) ;
- de prendre en compte la situation spécifique des départements d'outre-mer en matière de risques phytosanitaires ;
- de mettre en œuvre des actions spécifiques pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces non-agricoles (parcs et jardins urbains...) ;
- de retirer du marché des produits contenant les substances les plus préoccupantes (30 substances utilisées dans 1 500 produits ont été retirées fin 2008, 10 substances supplémentaires seront retirées fin 2010).

